

VOEU : DES MOYENS POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE ET LE COLLÈGE La CLEF St PIERRE

VOEU PRÉSENTÉ EN C.A. le 8 février 2024 PAR :

- les élu-es des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation de la liste SNES-FSU et sympathisant-es du collège la Clef de St Pierre, ELANCOURT
- les élu-es représentants de parents d'élèves UNAAPE du collège la Clef de St Pierre, ELANCOURT
- les délégués des élèves au Conseil d'Administration
- les 27 enseignants et AESH réunis le lundi 15 janvier 2024 en AG organisée par la section SNES-FSU et en grève le 1^{er} février 2024 à plus de 90 %.
- avec le soutien des 123 signataires de la pétition du 1^{er} février basée sur le vœu adopté en séance au CA du collège la Clef de St Pierre (Élancourt) le jeudi 30 novembre 2023.

Nous dénonçons la crise du recrutement causée par l'absence de revalorisation salariale et la détérioration continue des conditions de travail et des conditions d'apprentissage des élèves qui aboutit dans notre collège :

1. à l'absence scandaleuse de moyens dédiés de remplacement et les défaillances de l'État en matière de remplacement d'absence longue.
2. à une dotation horaire basée sur une structure à 18 divisions avec 4 classes de 6^e l'an prochain et 4 classes de 5^e (contre 19 divisions actuellement), ce qui entraînerait des effectifs surchargés en 6^e au détriment des conditions d'apprentissage des élèves à leur arrivée au collège (entre 29 et 30 élèves).

Au 8 février 2024, nous ne tolérons pas de constater que depuis le 4 septembre 2023, soit plus du 1er semestre, suite au non remplacement continu de 18h/semaine en technologie et de 3h/semaine en éducation musicale :

- les 5 classes de 3e1, 3e2, 3e3, 3e4 et 3e5 n'ont pas de cours de technologie depuis plus d'un semestre (cette matière peut tomber à l'épreuve écrite de sciences du brevet en juin 2024) ;
- les 2 classes de 4e1 et 4e2 n'ont pas eu de cours de technologie depuis plus d'un semestre ;
- les 5 classes de 5e1, 5e2, 5e3, 5e4 et 5e5 n'ont pas eu de cours de technologie depuis plus d'un semestre ;
- les 3 classes de 5e2, 5e3 et 5e5 n'ont pas eu de cours d'éducation musicale depuis plus d'un semestre ;
- les 3 classes de 5e2, 5e3 et 5e5 n'ont donc eu ni cours de technologie ni cours d'éducation musicale depuis plus d'un semestre, depuis le 4 septembre.

Dans ces conditions totalement indignes, nous dénonçons le discours mensonger du président de la République, du gouvernement Attal et les provocations de la ministre Oudea-Castera qui parlent tous d'absences de courte durée institutionnelles non remplacées **pour mieux masquer la crise du recrutement et ses conséquences désastreuses en termes d'absences longues non remplacées.**

Les mesures dédiées au remplacement de courte durée sont un écran de fumée qui traduit la méconnaissance des établissements et le mépris pour la dimension pédagogique du métier enseignant et pour nos élèves : **il faut des personnels qualifiés et formés devant les élèves.**

Il est urgent de résoudre la très grave crise du recrutement qui cause précisément le non remplacement récurrent et prolongé des absences.

Pour toutes ces raisons, nous, représentant-es élu-es des personnels d'enseignement et d'éducation de la liste SNES-FSU et sympathisant-es, représentant-es élu-es des parents d'élèves de la liste UNAAPE, représentants des élèves au CA, appelons à rejeter le tableau de répartition des moyens présenté car il répartit une fois de plus des moyens insuffisants et nous demandons donc, en présence de M. Périllat, conseiller technique :

- des moyens, soit, une dotation horaire pour 19 divisions (avec 5 classes de 6^e donc)
- et le remplacement des professeurs et personnels absents via le recrutement conforme aux besoins notamment d'enseignants en technologie et éducation musicale, mais aussi le recrutement de personnel de direction, de personnel administratif, d'AED, d'AESH (en leur créant un statut de fonctionnaire), de PsyEN, d'infirmières scolaires et d'assistant-es social-es (toujours aucune assistante sociale au collège), ceci afin d'assurer les apprentissages des élèves dans de bonnes conditions.

Vœu adopté à main levée en séance le 8 février 2024 au CA du Collège la Clef Saint Pierre d'Elancourt :

Pour : 12 voix	Contre : 0 voix	Abstention : 4	NPPV : 0	Blanc ou nul : 0
----------------	-----------------	----------------	----------	------------------